



La Directrice du Service Départemental,
Conseillère Technique de l'IA-DASEN du
Département de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants d'EPS
S/c Madame, Monsieur le chef d'établissement

N/Réf. : 2025/2026 N°42bis

Objet : **FUTSAL CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL LYCEES**

Mercredi 17 décembre 2025 - CONVOCATION

Cher(e)s collègues,

Veuillez confirmer, avant le lundi 15 décembre à 14h, sur Opuss, vos équipes pré-engagées Ly G pour le Championnat départemental par équipe d'Etablissement de Futsal Garçons qui se déroulera le :

Mercredi 17 décembre 2025

Gymnase Lycée Monge - CHAMBERY

Responsable accueil : J.MONTCHAMP (Ly Monge - CHAMBERY)

Responsables organisateurs et évaluation des Jeunes Arbitres : TOUS LES COLLEGUES PRESENTS

Accueil : 13h30

Début des matches : 14h00

Fin des matches : 16h30

Vous trouverez, ci-dessous, l'ensemble des documents nécessaires à la bonne tenue du Championnat :

- Le règlement applicable pour le Championnat Départemental,
- Le règlement applicable à partir du Championnat Académique,
- Les conditions de participation issues du Règlement Fédéral Sportif et Artistique :
- Les règles d'extension pour la catégorie Excellence,
- La liste des élèves non autorisés à jouer en UNSS 2025-2026,
- La Fiche Sport Nationale Futsal dont une déclinaison départementale est faite ci-après.



UNSS 73 - LP La Cardinière
191 chemin de La Cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 - Portable : 06 81 78 63 31

Courriel : sd073@unss.org - Sites : <http://www.unss.org/> -
www.unss73.org



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FUTSAL

LYCEES PAR EQUIPE D'ETABLISSEMENT

Merci de bien inscrire [votre AS sur Opuss avant le 15 décembre 2025](#) (confirmation du nombre d'équipes présentes) vos élèves participants sur Opuss avant le début de la rencontre (mercredi 17 décembre 2025 - 13h30) et de présenter vos licences à l'accueil de la compétition.

Responsables de l'organisation :

J.MONTCHAMP (Ly Monge - CHAMBERY)

Référent Jeunes Arbitres : (évaluation pratique)

A définir sur place. Merci de penser à évaluer les Jeunes Arbitres et les Jeunes Capitaine/Coach afin de pouvoir les faire certifier auprès du SD UNSS 73.

CHAMPIONNAT

LYCEES GARCONS

POULE A

Ly Le Granier - LA RAVOIRE
Ly Monge - CHAMBERY
LP Hôtelier - CHALLES LES EAUX
Ly Vaugelas - CHAMBERY

POULE B

LP La Cardinière - CHAMBERY
Ly A.Croizat - MOUTIERS
Ly L.Armand - CHAMBERY

MODALITE DU TOURNOI :

1 poule de 3 et une poule de 4 : toutes les équipes se rencontrent dans chaque poule. Puis ½ finales croisées et finales, tournoi à 3 des 3^{ème}-4^{ème}.

ATTENTION : merci d'accompagner les JA dans l'arbitrage (pas de JA inscrit - certifiés - pour Vaugelas et Ste Geneviève)

QUALIFICATION ACADEMIQUE :

L'équipe Championne départementale Lycées Garçons est qualifiée pour le Championnat Académique Lycées Garçons qui se déroulera le **14 janvier 2026 à Monge - CHAMBERY**.



UNSS 73 - LP La Cardinière
191 chemin de La Cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 - Portable : 06 81 78 63 31

Courriel : sd073@unss.org - Sites : <http://www.unss.org/> - www.unss73.org



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPE D'ETABLISSEMENT FUTSAL

LYCEES GARCONS

COMPOSITION DE L'EQUIPE Voir RF article 19	2010 - 2009 - 2008 - 2007 2011 : possible avec surclassement Filles possibles sans restriction de nombre 10 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat.	
JEUNE ARBITRE Lien vers le livret JA	2 Jeunes Arbitres obligatoire par équipe de niveau District Ils peuvent être compétiteurs. Voir Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable » (page 14 Fiche Sport) pour le jeune arbitre.	
JEUNE COACH Lien vers le livret JC	1 Jeune Coach obligatoire par équipe dès la phase académique, validé de niveau départemental. Voir la circulaire académique pour le niveau supérieur. Il est compétiteur, intégré à l'équipe Il est identifié par un brassard orange. Voir Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable » (page 14 Fiche Sport) pour le jeune arbitre.	
MODALITES DE RENCONTRES		
TENUE DE COMPETITION Voir RF article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF 2 jeux de maillots de couleurs différentes numérotées de 1 à 99. Si possible, les deux jeux de maillots ont les mêmes numéros. Protèges tibias, short et chaussettes de même couleur. (Loi 3 « L'équipement obligatoire des Joueurs »,du Règlement Futsal UNSS)	
RÈGLEMENT	règlement Futsal UNSS 73 (+ pages 12-13 de la Fiche Sport)	
NOMBRE DE JOUEURS	5 joueurs dont le gardien (+ 5 remplaçants, soit 10 joueurs maximum pour un match ou un tournoi). NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN : 3	
FAUTES	Voir le règlement départemental	
PROTOCOLE DE DEBUT ET FIN DE RENCONTRE	Un protocole est mis en place obligatoirement à chaque début et à chaque fin de rencontre. Voir ci-dessous.	
CATEGORIE DE GENRE	FILLES	GARÇONS
BALLONS	Spécifique futsal taille 4 – Les ballons en feutre sont interdits	
DUREE SI UN SEUL MATCH / JOUR	2 x 25' temps de jeu non décompté	2 x 25' temps de jeu non décompté
DUREE SI PLUSIEURS MATCHS / JOUR	2 x 15' temps de jeu non décompté	2 x 15' temps de jeu non décompté
DUREE D'UN MATCH EN CD SI POSSIBLE	2 x 12' temps de jeu décompté	2 x 12' temps de jeu décompté
DUREE TOTALE DE JEU PAR JOUR	75 '	75 '

PROTOCOLE DE DÉBUT ET DE FIN DE MATCH

Chaque match de Futsal UNSS doit être précédé et conclu par un protocole de salutations des arbitres et de l'équipe adverse.

- AVANT le match : Les 2 équipes (titulaires et remplaçants) s'avancent en colonne depuis le côté vers le centre du terrain, précédées des 2 Jeunes Arbitres. Elles s'alignent de part et d'autre des arbitres face à la tribune et/ou aux spectateurs. L'équipe A sert la main des arbitres et de l'équipe B, avant que celle-ci ne salue à son tour les arbitres. Les 2 arbitres de centre, les Officiels Table de Marque, et les 2 responsables d'équipe se retrouvent ensuite devant la table de marque pour se saluer. Le match peut alors débuter.
- APRES le match : Dès le coup de sifflet final, chaque équipe (titulaires et remplaçants) se remet en place au centre du terrain de part et d'autre des arbitres afin de procéder à nouveau au salut de tous les acteurs, signe de respect et de Fair-Play.



En cas de non-respect du protocole par un ou des joueurs, ou des encadrants, un jury sportif se réunira et pourra appliquer des sanctions.

Bonne réception.

Sophie CREUX



UNSS 73 - LP La Cardinière
191 chemin de La Cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 - Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : <http://www.unss.org/> - www.unss73.org

